

Réf: Dossier 304219

Avis de constitution

SOCIETE « HARGUEF ENTREPRISE » en abrégé « HARGUEF  
ENTREPRISE »

Siège ABIDJAN ABOBO, Avocatier marché, Collège  
Sainte Foi, Lot 4869, Ilot 512

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 26 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HARGUEF ENTREPRISE » en  
abrégé « HARGUEF ENTREPRISE »

Objet : Transfert d'argent et mobile money ;  
Vente articles informatiques et divers ;  
Reprographie, Infographie ;  
Bâtiment et travaux Publics ;  
Fournitures de bureau et mobiliers de Bureau ;  
Fournitures de Matériels Informatiques ;  
Travaux de réseaux informatiques et  
téléphoniques ;  
Travaux de réseaux Electriques (HTA/EP/BTA) ;  
Services et prestations diverses.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ABOBO, Avocatier marché, Collège  
Sainte Foi, Lot 4869, Ilot 512

Dirigeant(s) M SILUE GUEFALA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03542 du 30/04/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21699/GTCA/RC/2024 du 30/04/2024

